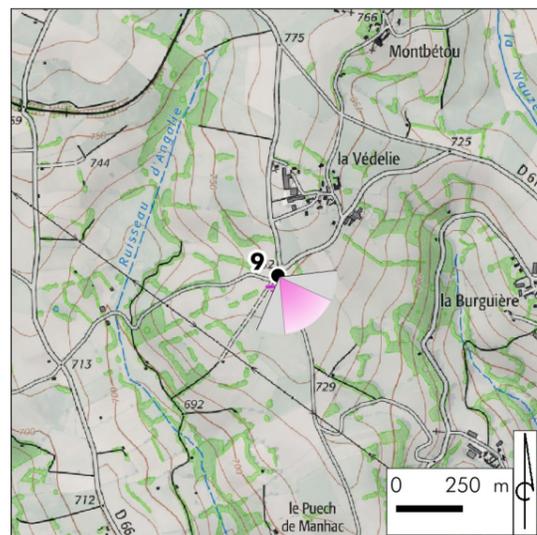
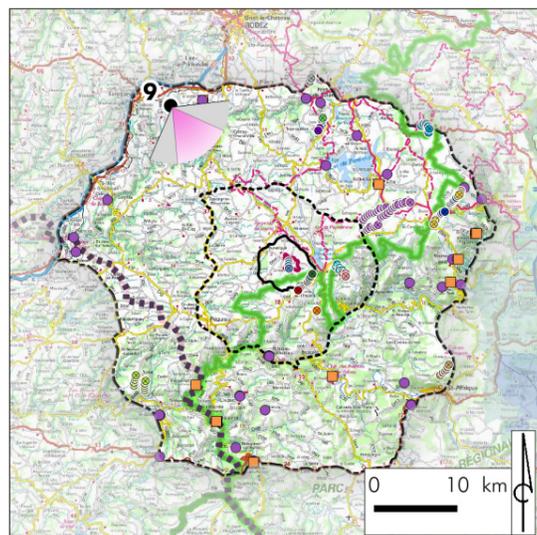


POINT DE VUE 9. MANHAC - TABLE D'ORIENTATION

LOCALISATION



**Légende**

**Aires d'étude redéfinies**

- Echelle éloignée
- Echelle rapprochée
- Echelle immédiate
- Site d'étude

**Point de vue**

- Point de vue
- Projet du Puech de Senrières

**Contexte éolien**

**Existant**

- Ayssènes
- Broquiès
- Canet-de-Salars
- Castelnau-Pegayrols
- Faydunes

**Autorisé non construit**

- Le Truel
- Pont-de-Salars
- Salles-Curan
- Viarouge

**En instruction**

- Lespigue
- Lévézou-Pareloup

**Tourisme**

- PNR des Grands Causses
- GR
- GRP
- PR

**Patrimoine**

- MH classé
- MH inscrit
- Site classé
- Site inscrit

DONNÉES TECHNIQUES					ENJEUX					
X L93	Y L93	Éolienne la plus proche	Éolienne la plus éloignée	Nombre d'éoliennes visibles	Paysager	Territorial	Éolien	Patrimonial	UNESCO	Touristique et culturel
658106	6352091	E1 - 23,42 km	E4 - 24,11 km	4	x		x			x



PANORAMA COUPÉ À 60° - PARCS EXISTANTS



Source : Artifex 2019

PHOTOMONTAGE COUPÉ À 60° - PARCS EXISTANTS, AUTORISÉS ET PROJET DU PUECH DE SENRIÈRES



*Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 35 cm (format A3)*

Source : 3D Vision 2020

EFFET VISUEL	FAIBLE	EFFET CUMULATIF	NUL	EFFET CUMULÉ	FAIBLE
<p>La table d'orientation de Manhac offre à voir la campagne aveyronnaise, quadrillée par les parcelles agricoles découpées par le dense réseau bocager, les boisements et vallées, et surplombée par quelques monts et puechs. Au pied du Mont Lagast, les éoliennes du Puech de Senrières forment une ligne aux espacements plutôt réguliers, bien que la plus basse s'écarte légèrement. Implantées derrière les reliefs, seuls leurs rotor dépassent et semblent s'élever à l'horizon. Rares éléments verticaux à l'arrière plan, elles rompent la ligne épurée existante.</p>		<p>Aucun autre parc éolien n'est visible depuis ce point de vue.</p>		<p>Le parc en instruction de Lespigue s'inscrit dans le prolongement du parc du Puech de Senrières, les éoliennes apparaissant légèrement plus basses. Ce décalage peut brouiller la lecture de ce paysage.</p>	

### 1.1.5. Synthèse des effets visuels, cumulatifs et cumulés

A l'échelle éloignée, le parc éolien du Puech de Senrières est peu, voire imperceptible depuis le quart Nord-Est (Monts et lacs du Lévézou) et les vallées, masqué par les reliefs ou les boisements. Au contraire, depuis les plateaux il est plus aisément visible, se détachant souvent sur l'horizon, parfois encore vierge d'éoliennes. Cependant, il compose souvent une ligne aux espacements réguliers qui souligne l'horizon. **Les effets visuels sont de Nul à Moyen.**

Malgré le nombre de parc implantés dans les Monts du Lévézou notamment, les effets cumulatifs sont plutôt réduits, la plupart des parcs étant rarement en relation dans le paysage avec le parc du Puech de Senrières, en raison de leur éloignement. Cependant, selon les points de vue, le parc le plus proche, le parc de Lestrade-et-Thouels, peut être perceptible dans le prolongement, en superposition ou à l'écart du parc du Puech de Senrières. Lorsqu'il s'inscrit sur un angle sans éoliennes, le parc du Puech de Senrières réduit les espaces de respiration. **Les effets cumulatifs sont de Nul à Faible.**

Sur le territoire, 2 parcs éoliens sont en instruction : le parc de Lespigue et le parc de Lévézou-Pareloup. Ils sont généralement visuellement à l'écart du parc du Puech de Senrières, voire imperceptibles, mais ils s'inscrivent parfois dans le prolongement de celui-ci ou s'y superposent, notamment depuis le Nord-Ouest et le Sud-Ouest. Ils composent alors une ligne irrégulière. **Les effets cumulés sont de Nul à Moyen.**

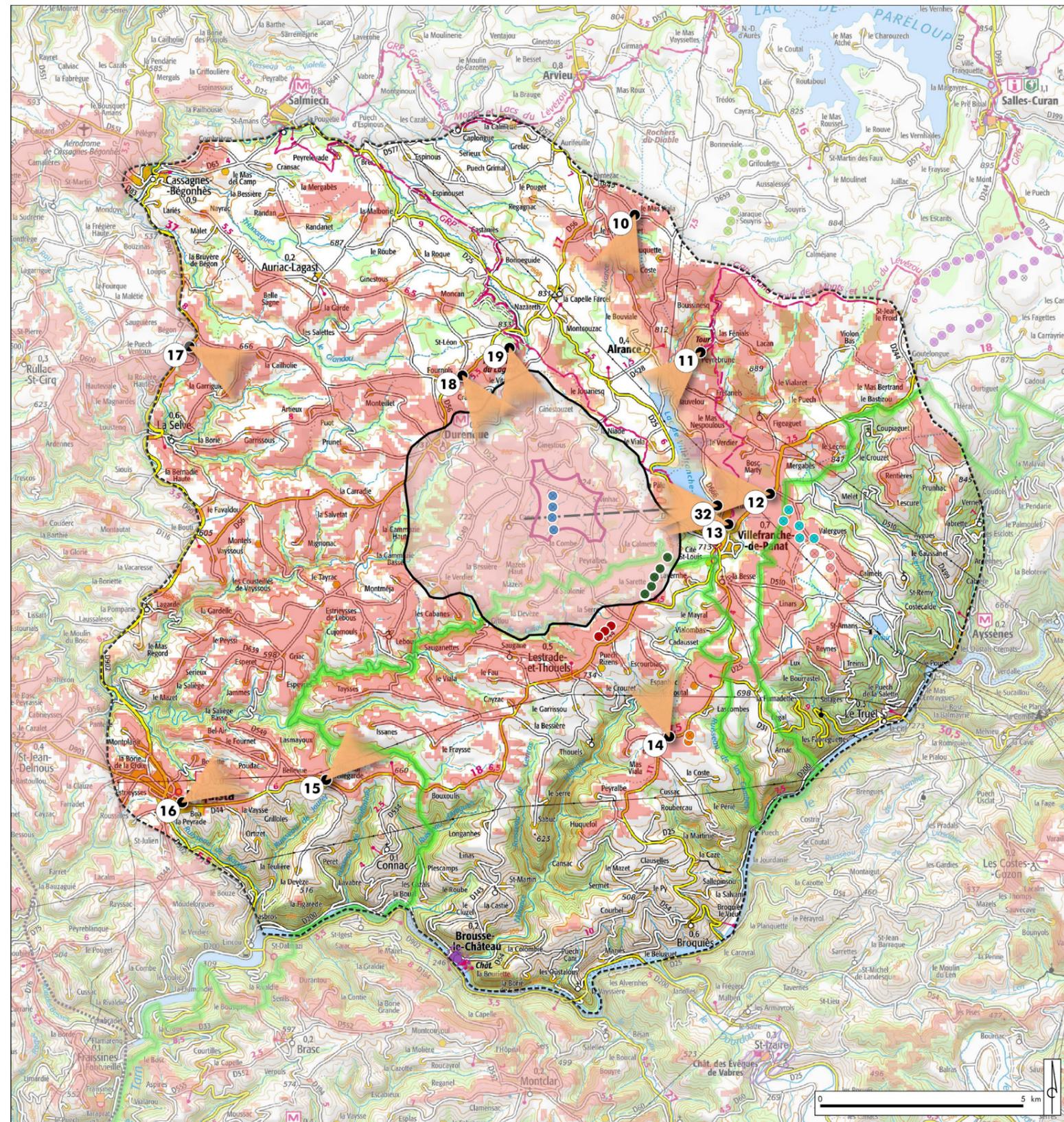
Le tableau suivant reprend, par photomontage, les niveaux d'effets visuels, cumulatifs et cumulés déterminés.

Numéro de la prise de vue	Commune	Localisation	Enjeux						Effets		
			Paysager	Territorial	Éolien	Patrimonial	UNESCO	Touristique et culturel	Effet visuel	Effet cumulatif	Effet cumulé
1	Salles-Curan	D 993, Lac de Pareloup	x	x	x			x	Nul	Nul	Nul
2	Castelnau-Pegayrols	D 993, proche « Bouloc »	x	x	x			x	Nul	Nul	Nul
3	Les Costes-Gozon	Belvédère des Ruines du château	x		x			x	Très faible	Faible	Très faible
4	Montclar	Belvédère du château d'eau	x		x			x	Moyen	Très faible	Très faible
5	Curvalle	D 999, embranchement vers Plaisance	x	x	x				Très faible	Très faible	Moyen
6	Ledergues	D 10, « La Guiraudié »	x	x	x				Faible	Faible	Nul
31	Tauriac-de-Naucelle	Aire de repos sur la D 888	x	x	x	x	x	x	Nul	Nul	Nul
7	Tauriac-de-Naucelle	D 888, proche « Cros »	x	x	x				Faible	Nul	Faible
8	Centrès	D 83, « La Roque »	x	x	x				Très faible	Nul	Très faible
9	Manhac	Table d'orientation	x		x			x	Faible	Nul	Faible

## 1.2. Les photomontages à l'échelle rapprochée

### Illustration 46 : Carte de localisation des points de vue choisis pour les photomontages et la coupe à l'échelle rapprochée

Source : IGN (SCAN 100) / Base Mérimée / DREAL Occitanie / Réalisation : Artifex



#### 1.2.1. Localisation des points de vue

La carte ci-contre localise les points de vue utilisés à l'échelle rapprochée pour la réalisation des photomontages servant à mesurer les effets produits par le parc éolien du Puech de Senrières.

**Ce sont les différents modes de perception des éoliennes et les effets produits qui seront analysés par le biais de ces 10 photomontages et d'une coupe.**

Les points de vue se répartissent tout autour de l'aire et illustrent les perceptions depuis des sites touristiques (Lac de Villefranche-de-Panat, Pyramide de Lagast, Tour de Peyrebrune), des axes routiers importants localement (D 44, D 25, D 902, D 56), ainsi que des lieux de vie (Réquista, « le Mas Viala », « Le Bruel », « L'Hôpital-Bellegarde », « Le Verdier », « Crassous »).

<b>Légende</b>		<b>Contexte éolien</b>	
<b>Aires d'étude redéfinies</b>		<b>Existant</b>	
	Echelle rapprochée		Ayssènes
	Echelle immédiate		Broquiès
	Site d'étude		Le Truel
	Bassin visuel du projet		Salles-Curan
			Lestrade-et-Thouels
			Lespigue
			Lévézou-Pareloup
		<b>En instruction</b>	
			Lespigue
			Lévézou-Pareloup

### 1.2.2. Les données techniques

Le tableau suivant regroupe les données techniques des photomontages et points de vue présentés en suivant pour l'échelle rapprochée.

Numéro de la prise de vue	Commune	Localisation	Enjeux					X L93	Y L93	Date de prise de vue	Saison	Éolienne la plus proche	Distance de l'éolienne la plus proche (km)	Éolienne la plus éloignée	Distance de l'éolienne la plus éloignée (km)	Nombre d'éoliennes visibles
			Paysager	Territorial	Éolien	Patrimonial	Touristique et culturel									
10	Alrance	« Le Mas Viala »	x	x	x			674274	6340332	24/06/2019	Été	E1	7,2	E4	8	4
11	Alrance	Parc de la tour de Peyrebrune	x		x		x	675894	6336955	24/06/2019	Été	E1	5,07	E4	5,67	4
12	Villefranche-de-Panat	D 44	x	x	x			677600	6333469	24/06/2019	Été	E1	5,35	E4	5,39	4
32	Villefranche-de-Panat	Plage à l'Est du lac	x		x		x	676304	6333180	13/01/2020	Hiver	E2	4,05	E4	4,07	0
13	Villefranche-de-Panat	« Le Bruel »	x	x	x		x	676579	6332723	24/06/2019	Été	E4	4,3	E1	4,38	0
14	Lestrade-et-Thouels	D 25	x	x	x		x	675123	6327496	24/06/2019	Été	E4	5,83	E1	6,58	4
15	Requista	D 44, « L'Hôpital-Bellegarde »	x	x	x			666676	6326434	24/06/2019	Été	E4	8,32	E1	8,94	4
16	Réquista	Centre-bourg	x	x	x		x	663131	6325880	24/06/2019	Été	E4	11,34	E1	11,84	0
17	La Selve	D 902, proche « Le Verdier »	x	x	x			663311	6337093	24/06/2019	Été	E1	9,67	E4	10,04	4
18	Durenque	D 56, proche « Crassous »	x	x	x			670031	6336378	24/06/2019	Été	E1	3,7	E4	4,41	4
19	Auriac-Lagast	Pyramide de Lagast, table d'orientation	x		x		x	671190	6337058	24/06/2019	Été	E1	3,79	E4	4,6	4

### 1.2.3. Synthèse des enjeux

Le tableau suivant reprend les enjeux identifiés à l'échelle rapprochée.

Thématique	Enjeux retenus	Niveau d'enjeu	Panoramas
CONTEXTE PAYSAGER - ENJEUX PAYSAGERS	Les Ségalas	Moyen	14, 15, 16, 17
	Les Monts du Lévézou	Fort	10, 11, 12, 13, 18, 19, 32
	Le Rougier de Camarès	Fort	
LOGIQUES TERRITORIALES - ENJEUX TERRITORIAUX	Les vallées profondes (Tarn, Rance, Dourdou, Céor, Muze)	Fort	
	Les boisements	Moyen	
	Les villages de plateau et de micro-plateau	Fort	15, 16
	Les villages de pente	Fort	10
	Les villages étagés	Moyen	13
	Les villages de vallée	Faible	
	Les départementales principales (D 902, D 993, D 10, D 25, D 56, D 83, D 903, D 44, D 31,...)	Moyen	12, 14, 15, 16, 17, 18
	Les départementales secondaires (D 522, D 549,...)	Faible	
	Les voies communales	Faible	10, 13
	Les pistes agricoles et forestières	Faible	
CONTEXTE ÉOLIEN - ENJEUX ÉOLIENS	Les parcs éoliens existants	Fort	10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19
	Les parcs éoliens autorisés	Fort	10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19
	Les parcs éoliens en instruction	Fort	10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19
	La saturation visuelle	Fort	

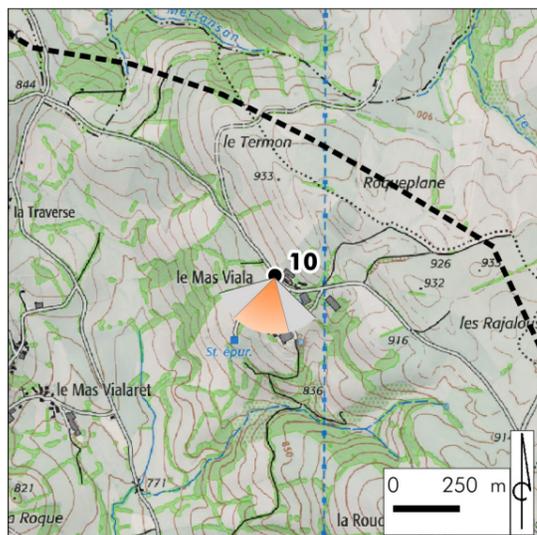
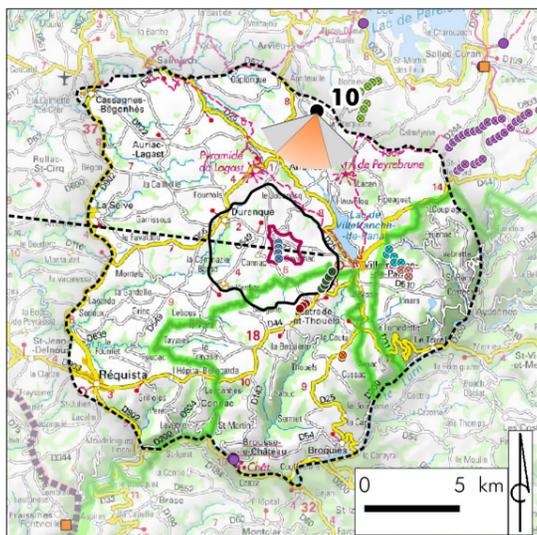
Thématique	Enjeux retenus	Niveau d'enjeu	Panoramas
PATRIMOINE PROTÉGÉ - ENJEUX PATRIMONIAUX	Les châteaux, églises et viaducs MH 2, MH 4	Très fort	
	Les maisons, hôtels, fermes, halles, portes, ponts, oratoires, sanctuaires, évêchés, prieurés, pressoirs, sites archéologiques, réseaux hydrauliques médiévaux MH 1, MH 3	Fort	
	Réquista, pôle dynamique	Fort	16
DYNAMIQUES TOURISTIQUES ET CULTURELLES - ENJEUX TOURISTIQUES ET CULTURELS	Villefranche-de-Panat, « Station verte »	Fort	13
	Brousse-le-Château, village de caractère reconnu	Fort	
	Le patrimoine bâti remarquable (commanderie, tours, églises, abbayes, châteaux)	Fort	
	Les sites naturels remarquables (Les Raspes du Tarn)	Fort	
	Les sites d'activités de pleine nature (escalade, canoë-kayak, canyoning,...)	Fort	
	Les lacs et bases de loisirs	Moyen	32
	Les lacs, étangs et rivières de pêche	Moyen	
	Les belvédères remarquables (Pyramide du Lagast, Peyrebrune)	Fort	11, 19
	Les belvédères tournés vers les vallées (Les Fabreguettes, Saint-Rémy,...)	Moyen	
	Le GRP Tour des Monts et Lacs du Lévézou	Fort	11, 13, 19
	Le « Tour du Tarn à cheval »	Moyen	
	Les petits sentiers de randonnée	Moyen	11, 32
	Le Parc naturel régional des Grands Causses	Fort	14

### 1.2.4. Les photomontages

Les pages suivantes présentent les photomontages et la coupe réalisés pour l'étude paysagère et patrimoniale du parc éolien du Puech de Senrières.

POINT DE VUE 10. ALRANCE - « LE MAS VIALA »

LOCALISATION



Légende

**Aires d'étude redéfinies**

- Echelle rapprochée
- Echelle immédiate
- Site d'étude

**Point de vue**

- Point de vue
- Projet du Puech de Senrières

**Contexte éolien**

**Existant**

- Ayssènes
- Broquiès
- Canet-de-Salars
- Castelnaud-Pegayrols
- Faydunes

**La Garrigade et Puech d'Al Lun**

- Le Truel
- Pont-de-Salars
- Salles-Curan
- Viarouge

**Lestrade-et-Thouels**

- Flavin La Bouleste II

**Autorisé**

- Castelnaud-Pegayrols

**En instruction**

- Lespigue
- Lévézou-Pareloup

**Tourisme**

- PNR des Grands Causses
- GR
- GRP
- PR

**Patrimoine**

- MH classé
- MH inscrit
- Site classé
- Site inscrit

DONNÉES TECHNIQUES					ENJEUX				
X L93	Y L93	Éolienne la plus proche	Éolienne la plus éloignée	Nombre d'éoliennes visibles	Paysager	Territorial	Éolien	Patrimonial	Touristique et culturel
674274	6340332	E1 - 7,2 km	E4 - 8 km	4	x	x	x		



PANORAMA COUPÉ À 60° - PARCS EXISTANTS



Source : Artifex 2019

PHOTOMONTAGE COUPÉ À 60° - PARCS EXISTANTS, AUTORISÉS ET PROJET DU PUECH DE SENRIÈRES



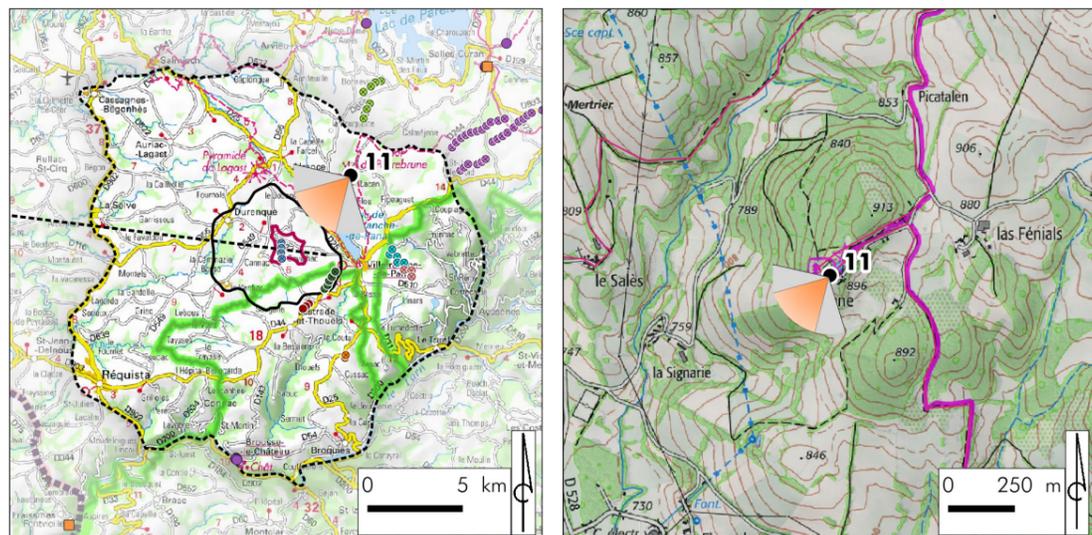
*Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 35 cm (format A3)*

Source : 3D Vision 2020

EFFET VISUEL	MOYEN	EFFET CUMULATIF	NUL	EFFET CUMULÉ	NUL
<p>Depuis le lieu-dit « Mas Viala », le paysage se compose d'habitations traditionnelles et d'une ferme au premier plan, puis à l'arrière plan de puechs agricoles et forestiers. Cette vue peut représenter celle qu'ont certains habitants depuis leur maison. Les 4 éoliennes du Puech de Senrières apparaissent derrière un léger creux entre les reliefs. Elles sont plutôt regroupées, leurs pales se chevauchent partiellement et les mâts sont de hauteurs différentes. Néanmoins, leur inscription dans le creux, limite l'effet qu'elles auraient pu avoir sur le haut des reliefs.</p>		<p>Une éolienne du parc de Lestrade-et-Thouels est perceptible à gauche du groupement d'arbres au premier plan. Néanmoins, le boisement derrière lequel elle s'inscrit, ainsi que les arbres au premier plan limitent fortement l'effet cumulatif avec le parc du Puech de Senrières.</p>		<p>Depuis ce point de vue, le parc éolien de Lespigue est masqué par la végétation du premier plan.</p>	

POINT DE VUE 11. ALRANCE - PARC DE LA TOUR DE PEYREBRUNE

LOCALISATION



**Légende**

**Aires d'étude redéfinies**

- Echelle rapprochée
- Echelle immédiate
- Site d'étude

**Contexte éolien**

**Existant**

- Ayssènes
- Broquiès
- Canet-de-Salars
- Castelnaud-Pegayrols
- Faydunes

**Autorisé**

- Castelnaud-Pegayrols

**En instruction**

- Lespigue
- Lévézou-Pareloup

**Tourisme**

- PNR des Grands Causses
- GR
- GRP
- PR

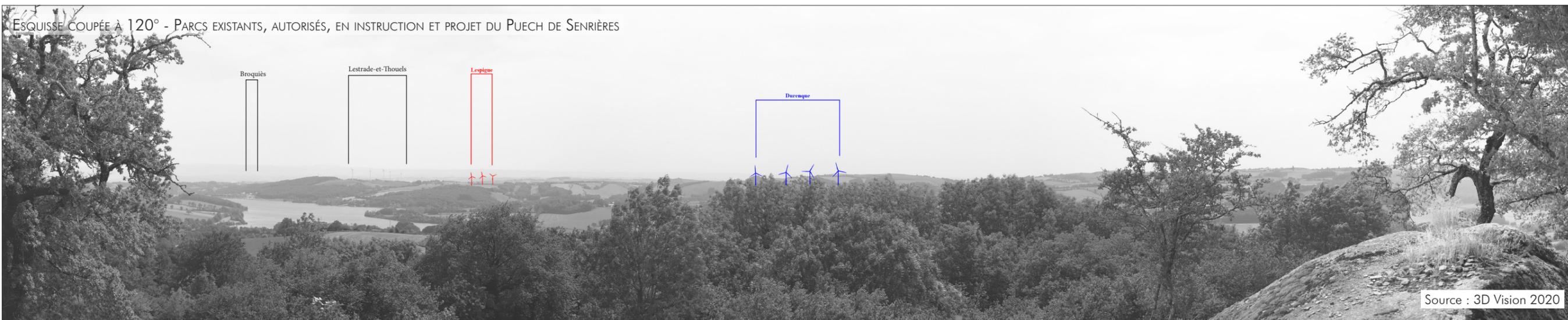
**Patrimoine**

- MH classé
- MH inscrit
- Site classé
- Site inscrit

**Point de vue**

**Projet du Puech de Senrières**

DONNÉES TECHNIQUES					ENJEUX				
X L93	Y L93	Éolienne la plus proche	Éolienne la plus éloignée	Nombre d'éoliennes visibles	Paysager	Territorial	Éolien	Patrimonial	Touristique et culturel
675894	6336955	E1 - 5,07 km	E4 - 5,67 km	4	x		x		x



PANORAMA COUPÉ À 60° - PARCS EXISTANTS



Source : Artifex 2019

PHOTOMONTAGE COUPÉ À 60° - PARCS EXISTANTS, AUTORISÉS ET PROJET DU PUECH DE SENRIÈRES



*Pour restituer le réalisme du photomontage, observez-le à une distance d'environ 35 cm (format A3)*

Source : 3D Vision 2020

EFFET VISUEL	FAIBLE	EFFET CUMULATIF	TRÈS FAIBLE	EFFET CUMULÉ	TRÈS FAIBLE
<p>Depuis ce point de vue, situé en contrebas du parc de la tour de Peyrebrune, la vue s'ouvre sur le lac de Villefranche-de-Panat et les reliefs qui l'encadrent. Les 4 éoliennes du Puech de Senrières sont perceptibles partiellement (rotor) derrière les premiers plateaux qui surplombent le lac. Les espacements entre les mâts sont homogènes. L'organisation du paysage a tendance à orienter le regard vers le lac plutôt que vers les éoliennes du Puech de Senrières, notamment par la présence d'arbres au premier plan.</p>		<p>Le parc de Lestrade-et-Thouels domine le lac, plus en contrebas que le parc du Puech de Senrières. Les parcs s'inscrivent de manière indépendante dans le paysage.</p>		<p>Le parc de Lespigue s'inscrit également sur le plateau en contre-haut du lac. Les espacements entre les mâts sont réguliers. Il est séparé visuellement du parc du Puech de Senrières.</p>	